



CONCOURS DE PHOTOS 2020

La Galerie d'art du presbytère de Lambton organise la cinquième édition du Concours de photos sur le thème **LE PATRIMOINE BÂTI QUÉBÉCOIS**. Ce concours vise à favoriser le développement et la mise en valeur des talents des amateurs de photographie des résidents permanents ou saisonniers de la MRC du Granit et des jeunes qui fréquentent une institution localisée sur ce territoire.

Parmi les photos soumises, quinze photos seront sélectionnées par notre jury présidé par monsieur Yvon Lacaille. C'est au Symposium de peinture de Lambton, le 11 juillet prochain que seront dévoilées les photos gagnantes qui feront l'objet d'une exposition à la Galerie d'art du presbytère de Lambton durant tout l'été.

On peut participer au concours dans l'une des **trois catégories** suivantes: Jeune, Amateur ou Membre d'un club de photos. Il y aura des prix à gagner : deux prix de 50\$ pour les deux meilleures photos de chacune des catégories, deux prix de participation de 25\$ pour chacune des catégories et à la fin de l'été, un autre 25\$ pour un prix Coup de cœur du public.

THÈME: LE PATRIMOINE BÂTI QUÉBÉCOIS

Nous vous invitons cette année à nous montrer le patrimoine que vous aimez : un bâtiment (maison, grange, institution, etc) ou un ouvrage d'art (pont, barrage, etc), le petit patrimoine bâti comme une fontaine, un puits, un four à pain, un mur de clôture, une croix, un oratoire ou encore un lieu ou un espace public comme une place, une rue, un aménagement public. Pour être considéré patrimonial il faut compter au moins cinquante ans d'âge.

Il peut s'agir aussi d'un détail de l'élément patrimonial comme une enseigne sur un bâtiment, un détail de toiture rouillée, un agencement de couleurs, une structure abandonnée témoin de la vie industrielle.

La présentation de votre sujet doit être judicieusement soignée. Il n'est pas nécessaire de tout voir le sujet. Vous pouvez utiliser le noir et blanc.

DATE LIMITE POUR PARTICIPER

La date limite pour participer au concours est **le 10 juin 2020**.

COMMENT PARTICIPER

- Pour être éligible au concours, chaque photo soumise doit être accompagnée du formulaire d'inscription.
- Vos photos seront produites dans le format suivant : version numérique format "TIFF" ou en "JPEG" avec une haute résolution d'image (minimum de 300 DPI) et un **poids supérieur à 1 MO**. Les photos seront soumises par courriel à kcarriere11@gmail.com.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Un participant peut soumettre un **maximum de trois (3) photos**.
- Les photos d'archives et les photos montage (retouches, retraits ou ajouts d'éléments) sont exclues.
- Les photos soumises doivent être, claires, de bonne qualité et respecter le thème.
- Les photos doivent être prises par un résident permanent ou saisonnier de la MRC du Granit ou un étudiant inscrit dans une des institutions du territoire.
- Les photos peuvent être prises spécialement pour le concours ou être issues d'une collection privée.
- Les moins de 18 ans auront obtenu l'autorisation écrite d'un parent

DROITS D'AUTEUR ET OBLIGATIONS

Le participant atteste être l'auteur des photos soumises, reconnaît en avoir tous les droits et libertés de publication, incluant l'autorisation de toutes les personnes y figurant.

Le participant accorde à la Galerie d'art du presbytère de Lambton le droit d'utiliser les photos. Cette dernière s'engage à mentionner le nom de l'auteur (crédit photo) lors de leur utilisation éventuelle dans les outils de communication tels que le site Web, les médias sociaux, l'enseigne électronique municipale et autres publications visant la promotion et la mise en valeur du territoire. En conséquence, le participant dégage la galerie de toute responsabilité concernant une violation des droits d'auteur pouvant survenir et des litiges pouvant en résulter.

ACCEPTATION DES RÈGLEMENTS ET OBLIGATIONS

La participation au concours implique l'acceptation des règlements et obligations ci-dessus.

JURY

Le jury choisira un maximum de quinze (15) photos selon les critères de sélection. Les auteurs seront avisés par courriel des résultats.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury sélectionnera les photos gagnantes en fonction des critères suivants :

- Respect du thème
- Caractère exclusif et originalité
- Composition et qualité technique de l'image (netteté, contrastes, lumière)
- Respect des règlements

Pour information :

Kathleen Carrière, pour la Galerie d'art du Presbytère de Lambton
kcarriere11@gmail.com
418-486-7334